

Etude de Protection du Littoral de Casablanca contre les effets de la mer

Ordre du jour : Présentation des premières recommandations de l'étude de protection du littoral de Casablanca contre les effets de la mer.

Intervenant : M. Choukaili, Hydro-technicien - BET TESCO

Cette étude initiée par l'Agence Urbaine de Casablanca, précisément par le Département de la Planification et de la Gestion Urbaine, exprime le souhait de l'Agence Urbaine de Casablanca de doter le linéaire littoral de la ville d'une étude susceptible de préciser les conditions de sa protection contre les risques liés aux effets de la mer.

L'objectif de cette étude est la mise en sécurité des biens et des personnes ainsi que l'émission d'une feuille de route concertée à propos de l'urbanisation du littoral de Dar Bouazza à Mansouria.

Il a été conclu de :

- L'importance de la sécurité en matière d'urbanisme, d'aménagement et de construction et de l'insuffisance des règlements d'urbanisme pour assurer la sécurité des personnes et des biens ;
- Apporter une vision d'ensemble, à savoir les solutions de principe à adopter ;
- Mandater les bureaux d'études spécialisés pour toute autorisation de nouveau projet sur la bande littoral ;
- L'étude au cas par cas de chaque projet dans le respect des recommandations émises par la présente étude.